



Semaine sécurité du patient 2021

Quiz Usagers : Bonnes réponses ... et explications.

Les bonnes réponses figurent en vert.

Q1 Selon vous, le lavage des mains des soignants doit se faire :

- Le plus souvent avec de l'eau et du savon
- **Le plus souvent avec un produit hydroalcoolique**
- **Entre chaque patient**
- Seulement avant les soins
- **Avant et après les soins**



La friction des mains avec un produit hydroalcoolique est la technique de référence pour se laver les mains pour les professionnels de santé. Cette méthode est plus efficace que se laver les mains à l'eau et au savon puisqu'elle désinfecte les mains.

Selon l'OMS (organisation mondiale de la santé), une hygiène des mains doit être réalisée avant de toucher un patient, avant la réalisation d'un soin aseptique (= soin propre), après avoir touché un patient ou son environnement (lit, table de nuit...) et après un risque d'exposition à un liquide biologique (urines, sang...).

→ Pour en savoir plus : [site internet CPias IDF](#)

Q2 Lors d'une hospitalisation en période Covid, le masque chirurgical doit être porté par :

- Uniquement les soignants (médecins, infirmiers...)
- **Tous les personnels de l'hôpital (médecins, infirmiers, secrétaires...)**
- Uniquement les patients malades du Covid
- **Tous les patients lors des soins rapprochés**
- **Tous les visiteurs**



Le masque chirurgical constitue une barrière physique qui protège celui qui le porte du risque de projection de gouttelettes infectieuses sur ses muqueuses (nez et bouche) et l'entourage de celui qui le porte (autres personnes et environnement) en retenant les gouttelettes produites lors de la parole, la toux ou l'éternuement.

En période Covid, il doit être porté par tous, patients, soignants ou visiteurs pour limiter la transmission du virus.



Semaine sécurité du patient 2021 – quiz patients

Q3 Lors d'une visite à un proche en Ehpad :

- **J'ai mon passe sanitaire**
- **Je porte un masque chirurgical**
- **Je me lave les mains à l'entrée avec du gel hydroalcoolique**
- Je porte des gants et une surblouse
- **Je reporte ma visite si j'ai des symptômes respiratoires**



Lors d'une visite en Ehpad, il est réglementaire de présenter son passe sanitaire. De plus, les mesures barrières doivent toujours être appliquées en période épidémique comme le port du masque chirurgical, le maintien de la distanciation ou l'hygiène des mains. En cas de symptômes infectieux, il est préférable de reporter sa visite pour ne pas risquer de transmettre la maladie aux résidents de l'Ehpad.

Q4 Habituellement à l'approche de l'hiver, lors d'une consultation chez mon médecin traitant :

- **Je porte un masque si j'ai des symptômes respiratoires**
- **Je me lave les mains à l'entrée de la salle d'attente avec du gel hydroalcoolique**
- **Je prévois de faire le point sur la vaccination antigrippale si je suis à risque**
- Je demande une prescription d'antibiotique pour prévenir la grippe



Les mesures barrières désormais bien connues suite à la pandémie de Covid sont aussi efficaces pour prévenir d'autres types d'infections (avec le même mode de transmission) comme la grippe.

Aussi, la vaccination antigrippale est recommandée pour les personnes à risque de forme grave comme les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes atteintes de certaines pathologies chroniques (insuffisance respiratoire, asthme, diabète...), les personnes obèses (IMC > 40 kg/m²) les femmes enceintes ou les résidents d'Ehpad.

→ Pour en savoir plus : [site du ministère des solidarités et de la santé](https://www.solidarites-santé.gouv.fr/)



Semaine sécurité du patient 2021 – quiz patients

Q5

Lors d'une hospitalisation, le médecin vous informe que vous êtes porteur d'une bactérie résistante aux antibiotiques (BMR/BHRe) :

- Le médecin doit vous prescrire des antibiotiques
- **Les soignants doivent prendre des précautions complémentaires lors de vos soins**
- Vous devez être complètement isolé en chambre
- **Vous devez vous laver les mains avec du gel hydroalcoolique en sortant de votre chambre**
- **Vous devez le signaler aux personnes qui vous soignent**



Etre porteur d'une bactérie résistante aux antibiotiques ne signifie pas être malade/infecté par cette bactérie. Elle est simplement présente dans le tube digestif sans conséquences sur la santé. Il n'est donc généralement pas nécessaire de traiter cette bactérie par antibiotiques, elle s'éliminera en quelques semaines/mois. Mais il faut éviter de transmettre la bactérie à d'autres patients. Pour cela, certaines mesures sont nécessaires lors d'une hospitalisation (=précautions complémentaires contact). C'est pourquoi il est nécessaire d'informer les professionnels de santé sur ce portage. Malgré ce portage, le patient doit pouvoir bénéficier de tous les soins nécessaires, accéder à sa rééducation ou recevoir de la visite.

→ Pour en savoir plus : [fiche patient porteur de BHRe](#)

Q6

Les antibiotiques sont :

- Efficaces sur toutes les infections
- Efficaces uniquement contre les virus
- **Efficaces uniquement contre les bactéries**
- Disponibles en automédication
- **Disponibles uniquement sur prescription médicales**



Les antibiotiques sont des médicaments utiles pour traiter les infections bactériennes uniquement. Ils sont inefficaces sur les autres micro-organismes comme les virus. La mauvaise utilisation des antibiotiques (automédication, utilisation pour des infections virales, arrêt du traitement avant la fin...) favorise l'apparition de résistances chez les bactéries. Ces résistances peuvent rendre des antibiotiques inefficaces et compliquer le traitement de certaines infections. Pour garantir leur efficacité, les antibiotiques sont uniquement disponibles sur prescription médicale.

→ Pour en savoir plus : [Antibio'Malin](#)